

Le CDJ recrute

L'AADJ, structure faîtière du CDJ, recrute un.e assistant.e juridique junior temps plein chargé.e principalement d'assister le secrétariat général du CDJ dans le suivi des dossiers de plaintes et la préparation des travaux du Conseil.

[Consulter l'appel à candidatures](#)

Derniers avis du CDJ

- **Février 2020**

Le Conseil de déontologie journalistique (CDJ) a adopté trois avis sur plainte lors de sa réunion de février. Deux de ces plaintes ont été déclarées fondées (*La Dernière Heure*, RTL Info), la troisième non fondée (*La Meuse Verviers*). Questions déontologiques en jeu : enquête à charge, responsabilité sociale, identification dans le contexte d'un débat judiciaire...

[Consulter le communiqué](#)

- **Janvier 2020**

Lors de sa séance plénière de janvier, le Conseil de déontologie journalistique (CDJ) a examiné trois dossiers de plainte relatifs à des productions médiatiques consacrées à l'arrestation d'une personne suspectée d'avoir lancé un appel à attentat, dans lesquelles une mineure sous mesures de protection de la jeunesse était identifiée...

[Consulter le communiqué](#)

Vie du CDJ

- **Un site européen**

Un nouveau site internet lancé dans le cadre du projet « Media Councils in the Digital age » porté par un Consortium européen qui rassemble plusieurs conseils de presse européens, des

universités et la Fédération européenne des journalistes regroupe toute l'information utile sur les conseils de presse européens, dont le CDJ

<https://www.presscouncils.eu/>

- **Forum des 21 et 22 janvier**

Découvrez les comptes rendus de l'événement européen organisé par le CDJ dans le cadre de ses 10 ans, qui s'interrogeait sur les défis de l'autorégulation journalistique à l'ère numérique.

[Compte rendu de We Media](#)

[Compte rendu de la Fédération européenne des journalistes](#)

- **In memoriam**

Le Conseil de déontologie journalistique a perdu son premier Président : Marc Chamut s'est éteint ce 26 février 2020, à l'âge de 71 ans.

[Hommage à Marc Chamut](#)

Le Conseil de déontologie journalistique, créé en 2009, est un organe d'autorégulation des médias francophones et germanophones de Belgique. Il est composé de représentants des éditeurs, des journalistes, des rédacteurs en chef et de la société civile. Il exerce trois fonctions : information, médiation et régulation.



Vous désinscrire de la newsletter ?

Envoyez un mail à info@lecdj.be avec l'objet « désinscription »

© Résidence Palace — rue de la Loi, 155, bte 103 — 1040 Bruxelles

Copyright © 2020 CDJ/AADJ, All rights reserved.